

# FORMALITES A EFFECTUER EN CAS DE DECES DU MEDECIN

## 1. - DOSSIERS URGENTS

### Mairie

Demander une dizaine de fiches d'état civil - Bulletins de décès.

### Ordre des Médecins

- L'avertir en premier lieu.
- Demander le capital-décès dont le versement *facultatif* est prévu au titre de l'entraide

### C.A.R.M.F.

- Demander le versement de l'indemnité "*Frais d'obsèques*".
- Demander le dossier à remplir avec pièces d'état civil à l'appui pour l'établissement de la rente-survie, des pensions orphelins, des Bourses pour enfants étudiants ou de la pension de réversion si l'on a atteint 60 ans.

### Caisses Retraites Diverses

- Médecins de la Sécurité Sociale : C.E.P.O.S.S. Paris.
- Médecins des hôpitaux : Institution de Retraite Complémentaire des Agents non Titulaires de l'Etat et des Collectivités Publiques (I.R.C.A.N.T.E.C.), 24 rue Louis Gain - 49039 Angers Cedex - Tél. 41.88.98.42.
- Médecins salariés - vacations : Caisse Régionale d'Assurance Maladie plus complémentaire.

### Situation Militaire

Aviser du décès les Associations d'Officiers de Réserve.

- Voir si des Retraites du Combattant ont été souscrites avec réversion.
- Pour les anciens médecins militaires d'active, faire transformer la retraite en pension de réversion.
- Pour les Navalais, se mettre en relation avec La Rochelle.

### Notaire

Le voir le plus tôt possible :

- Pour débloquer les comptes bancaires, etc...
- Pour qu'il règle les factures des dépenses engagées avant le jour du décès : eau, gaz, électricité, téléphone, loyer, achats divers, etc...
- Peut vous conseiller utilement pour les options que vous aurez à prendre pour la succession.
- La déclaration de succession doit être établie par lui dans les 6 mois du décès.

### Banques

Préciser la situation de tous les prêts bancaires, plans et comptes d'Epargne logement, portefeuilles de valeurs, coffres, C.C.P., divers comptes bancaires, Caisse d'Epargne.

### Assurances-vie diverses

Avertir les Compagnies concernées du changement de situation de famille en joignant :

- photocopie des contrats - Fiche d'Etat Civil - Certificat de mort naturelle - Bulletin de décès.

Il est conseillé de fournir au plus tôt le dossier, si on ne veut pas attendre interminablement les règlements.

### Sécurité Sociale

Demander à la CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE les imprimés en vue d'obtenir le versement du capital-décès dû à tout médecin conventionné en activité.

- Il est indispensable de souscrire une nouvelle couverture sociale qui prendra effet un an après le décès du chef de famille.
- Cette démarche est inutile si le médecin libéral a eu une activité salariée qui donne droit à sa veuve à une pension de réversion Sécurité Sociale (à réclamer) à 55 ans, comprenant automatiquement une couverture sociale.
- Si la veuve a eu elle-même une activité salariée, même minime, elle doit demander à la C.R.A.M. sa retraite personnelle, à laquelle s'ajoutent des points par enfants élevés, à partir de 60 ans (mais le calcul de celle-ci est plus avantageux si l'on attend 65 ans).

Elle a droit également à une retraite complémentaire pour sa retraite personnelle (les C.I.C.A.S. - Centre d'Information et de Coordination des Régimes de Retraite Complémentaire - peuvent faire les démarches pour retrouver votre complémentaire et vous aider à établir votre dossier, Il en existe un dans chaque ville - Préfecture de Département, voir annuaire téléphonique, qui pourra vous donner l'adresse des permanences proches de votre domicile).

### Mutuelles Médicales et Chirurgicales

- Avertir celles-ci du changement de situation de famille.
- Prudent de constituer une Couverture Sociale à 100/100, médicaments, hospitalisation médicale, chirurgicale, etc...
- Certaines versent un secours immédiat au décès.

### Allocations familiales

Les allocations pouvant être modifiées : demander à la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

- Les nouveaux droits à des allocations s'il reste seulement un enfant à charge (allocation d'orphelin).
- Possibilité de percevoir l'allocation de parent isolé.
- Possibilité d'aide aux vacances.

### Enfants

**Bourses:** Scolaires : voir l'établissement  
Universitaires : voir Rectorat

Voir aussi votre Association de Parents d'Elèves

**Assurances scolaires:** Demander l'application des contrats éventuellement souscrits auprès des Compagnies pour prise en charge de la scolarité, demi-pension ou pension.

# FORMALITES A EFFECTUER EN CAS DE DECES DU MEDECIN (suite)

## 2. - DOSSIERS PROFESSIONNELS

### A - ASSURANCES

#### Responsabilité professionnelle

- La dénoncer. Demander le remboursement des primes au prorata des mois restant à courir jusqu'à l'échéance.

#### Assurances voitures

- Si l'on conserve le véhicule, demander le changement de l'assurance professionnelle en assurance promenade ; l'excédent de prime doit être reporté sur l'année à venir.

Le changement de carte grise est **gratuit entre époux**. Demander une attestation notariée à fournir à la Préfecture.

### B - PRETS EVENTUELS

- Ecrire aux différents organismes prêteurs avec photocopie du contrat et de l'assurance-vie annexe, joindre les pièces d'état civil, bulletins décès, certificat mort naturelle, fiche d'état civil.
- Ecrire aux assurances concernées.
- **Demander à la banque l'arrêt des prélèvements automatiques en faisant opposition.**
- Voir rapidement le Notaire pour obtenir les certificats de mainlevée permettant de réaliser des cessions de matériels sans ennuis.

### C - INSPECTION DES IMPOTS

- Demander **des délais** pour le paiement des impôts sur le revenu.
- Taxe professionnelle : en cas de cession, doit être remboursée par le successeur **au prorata des mois à courir**.
- En cas de **fermeture**, doit être remboursée par l'administration dans les mêmes conditions.

### D - CABINET MEDICAL

#### LOCAL

- **BAIL** : Voir s'il comprend une clause de cession, le successeur devra régler les loyers au prorata de l'occupation. Dans le cas de remise des locaux au propriétaire, adresser à celui-ci une lettre recommandée conforme aux conditions de délais de résiliation imposées dans le bail.